

DE2025\_0912\_05

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 27

Pouvoirs : 3

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le neuf décembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 02 décembre 2025

---

**PRESENTS :**

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PERROTIN Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) KREMER Emeline (CCVAI)

**ABSENTS :**

**ABSENTS EXCUSES :**

FAVREAU Gilles (CCVAI)

**POUVOIRS :**

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par GOFFOZ Alain (CCVAI)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

**OBJET :** Attribution d'un fonds de concours à la commune de Bully

Date de transmission de l'acte: 10/12/2025  
Date de reception de l'AR: 10/12/2025  
042-244200614-DE2025\_0912\_05-DE  
A G E D I

Monsieur le Président rappelle la délibération en date du 13 avril 2023 par laquelle le Conseil communautaire a instauré le principe de versement de fonds de concours aux communes et en a précisé les modalités d'attribution.

Monsieur le Président présente la demande du Conseil municipal de la commune de BULLY pour un montant de dépenses de 22 864€ HT dans le cadre de travaux concernant la rénovation de l'église.

Il est proposé au conseil communautaire d'attribuer le fonds de concours d'un montant de 6 666€

Vu les règles d'attribution adoptées par le Conseil Communautaire,

Vu les crédits affectés,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

**Article 1 : DECIDE** L'octroi d'un fonds de concours d'un montant de 6 666€ à la commune de BULLY afin de cofinancer les investissements,

**Article 2 : AUTORISE** le Président à signer tous les documents y afférents,

**Article 3 : DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2025

COPIE CERTIFIEE CONFORME  
A Saint-Germain Laval, le 09/12/2025

Le Président,  
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,  
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu  
de la réception en Sous-Préfecture le : 10.12.25  
et de la publication le : 10.12.25  
Le Président,*



A large, handwritten blue signature is written over the circular stamp.

Date de transmission de l'acte: 10/12/2025  
Date de reception de l'AR: 10/12/2025  
042-244200614-DE2025\_0912\_05-DE  
A G E D I